

## MATERIEL DE RENTREE - CP CE1

En complément du matériel acheté avec la subvention municipale de fonctionnement, nous vous demandons quelques petits matériels afin que nous puissions acheter du matériel pédagogique avec le reste de la subvention.

Merci de mettre dans le cartable de votre enfant le matériel suivant, qui restera à l'école :

- Une trousse double compartiment avec 2 compartiments (cela favorise l'organisation des enfants) ou si vous ne trouvez pas : 2 trousse (1 pour les stylos et 1 pour les crayons de couleurs)
- ⇒ Les trousse resteront à l'école, sauf pour les vérifications régulières.

Attention : tous les objets de la trousse doivent être marqués au prénom de l'enfant.

*Merci de prévoir de ce fait, une autre trousse pour le travail à la maison (1 crayon de papier, une gomme, un stylo)*

- 1 petit classeur A5 cartonné, 2 anneaux qui suivra votre enfant du CP au CM2 pour l'anglais
- 1 grand classeur cartonné A4 (21cm x 29.7cm) 4 anneaux dos 4cm
- CP : 1 cahier de textes
- CE1 : 1 agenda 2019-2020 avec 1 seul jour par page obligatoirement (les samedis et dimanches peuvent être regroupés)
- 3 feutres à tableau blanc pour ardoise (pas de rouge) qui seront conservés pour le renouvellement en cours d'année
- 1 morceau de tissu en coton de 10cm x 10cm (pour effacer l'ardoise)
- Des chaussons fermés qui tiennent bien aux pieds
- 1 tablier de peinture à **manches longues** ou 1 vieille chemise à **manches longues**
- 2 boîtes de mouchoirs qui seront mises en commun
- 1 petite gourde marquée au prénom de l'enfant qui retournera à la maison tous les vendredis soirs afin d'être lavée.

Les trousse retourneront régulièrement à la maison afin que vous puissiez contrôler l'état du matériel et le remplacer s'il est endommagé ou perdu. Merci pour votre aide à la gestion du matériel.

Je vous souhaite un bel été.

Marie-Ange RENAUD

Signature :

